

COMMISSION TECHNIQUE PV N°2 – du 18 septembre 2023

Présidence : Christophe BELLARD

Présents : Christophe BELLARD, Gérard LETESSIER, Cédric CARREZ, Cédric DEBON, Belkacem ZOBIRI,

Marvin RABIER (apprenti BMF), PY BERNIER (CTD DAP) assiste Fabien MERCADAL

Excusés: Christophe MONFRIN, Pierre SERVAT, Etienne PACOTTE,

Absents non excusés:

MODALITES DE RECOURS

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.

La séance est ouverte à 18h15.

Ordre du jour :

- Informations diverses
- Formations
- ⇒ PPF CPS mise en place
- Accompagnement des clubs
- Questions diverses



INFORMATIONS DIVERSES

Le CTD DAP donne quelques chiffres en ce début de saison.

- 3836 licenciés à ce jour (
- **U14**: 16 équipes
- U13 : 38 équipes contre 45 la saison dernière. Suite à la réforme des compétitions jeunes, une perte de 10 équipes en U13 était estimée. Pour l'instant, une perte de 7 équipes est constatée.
- U14F (dans le critérium U13G) : 3 équipes dont une seule engagée en critérium U13. Laragne est une équipe mixte mais le club souhaite l'orienter comme une équipe féminine.
- U11 : 58 équipes contre 51 la saison dernière.
- U9: 67 équipes contre 73 la saison dernière.
- U7 : 50 équipes contre 45 la saison dernière.
- Critérium U17F: 5 équipes contre 4 la saison dernière.
- ➡ Futsal D1 : 9 équipes engagées.

Rentrée des éducateurs : Un bilan est fait.

- Présence : 20 éducateurs à St Bonnet et 31 à Manosque
- ⇒ Absence : 12 clubs non représenté dont 4 excusés
- U13 : 13 éducateurs identifiés pour 36 équipes engagées = 36%
- U11 : 19 éducateurs identifiés pour 50 équipes engagées = 38%
- U9 : 9 éducateurs identifiés pour 67 équipes engagées = 13%
- U7 : 5 éducateurs identifiés pour 50 équipes = 10%

Critérium U11 : Le calendrier de la phase Automne est en ligne (logiciel FAL) mais pas encore visible sur le site du district.

FORMATIONS

Une présentation du ruban pédagogique des CFI est faite.

La plateforme n'étant pas encore disponible et les contenus n'étant pas suffisamment maîtrisé, le CFI seniors est reporté au mercredi 11 octobre et lundi 30 octobre (sous réserve d'accord de la commune de Peipin).

Programme des formations en annexe.



PROJET de PERFORMANCE FEDERAL

Rappel des responsabilités :

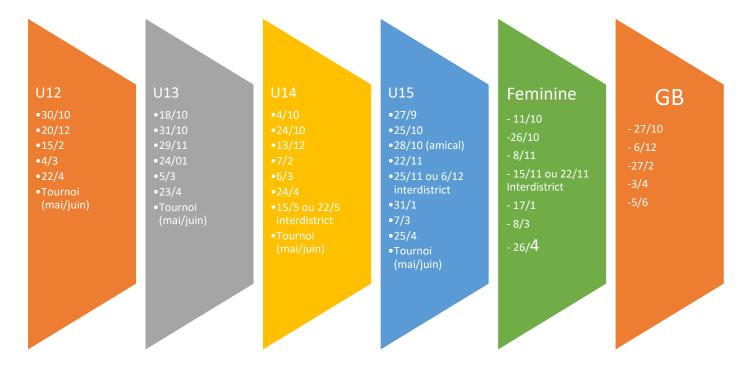
U15 : Christophe BELLARD

U14: Belkacem ZOBIRI et Yann LEONETTI
 U13: Cédric CARREZ et Gérard LETESSIER
 U12: Etienne PACOTTE et Sébastien ROCHAT

Féminine : PY BERNIERGB : Pierre SERVAT

Calendrier

Les dates sont annoncées (voir ci-dessous) et les sites sont quasiment tous validés.



Liste des joueurs

Malgré la communication officielle faite par le secrétariat, il s'avère que plusieurs clubs n'ont pas eu l'information. Un délai est donné aux clubs jusqu'au <u>samedi 23 septembre</u> pour transmettre la liste des joueurs.

Une relance sera faite dès ce mardi 19 septembre par le secrétariat.

Contenus de séances

Un travail collectif a été fait pour préparer les premières séances des CPS autour de la thématique « Créer et utiliser des espaces ».



ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

La formalisation du projet est en cours de finalisation. Un échange a lieu sur les actions concrètes pouvant compléter le catalogue d'actions en lien avec le développement des projets clubs.

QUESTIONS DIVERSES

⇒ Equipe U14F (Cédric Carrez): Y-a-t-il d'autres équipes féminines sur cette catégorie → Le CTD DAP annonce les deux autres équipes identifiées et propose que des matchs amicaux soient mis en place et demande un engagement en phase Printemps de ces équipes.

La séance est levée à 20h30

Prochaine commission lundi 16 octobre à 18h (probabilité que ce soit déplacé à un autre jour de la semaine).

Le Responsable administratif

Le Secrétaire de Séance

Christophe Bellard Gérard Letessier



ANNEXE 1 – PLANNING FORMATIONS



FORMATIONS DES EDUCATEURS



PROJECTIONS 2023/2024

Certificats Fédéraux d'Initiation (CFI)

- CFI Projet club
 - ► En attente
- ► CFI U6-U9
 - ▶ Jeudi 26 oct et mercredi 15 nov (14h-20h)
 - Mercredi 28 fév et mercredi 27 mars (14h-20h)
- ► CFI U10-U13
 - Mardi 31 oct et mercredi 29 nov (15h-21h)
 - Mardi 13 fev et mardi 26 mars (15h-21h)
- ► CFI U14-U19
 - Mercredi 25 oct et mercredi 22 nov (15h-21h)
 - Mercredi 10 avr et mardi 7 mai (15h-21h)
- ► CFI Seniors

- CFI complémentaires
- Module GB Initiation (District)
 - Date à définir
- Module GB Entraînement (Ligue)
 - Date à définir
- Module Futsal
 - Module Initiation (District) : date définir

Attestations fédérales

· En attente de l'étude des besoins

Mercredi 11 et lundi 30 octobre (16h-72h)

Les lieux sont tous à déterminer - Sous réserve de modification



ANNEXE 2 – BILAN DE LA RENTREE DES EDUCATEURS



Bilan de la Rentrée des Educateurs

PRESENCE			
A St Bonnet 20	A Manosque 31		
CLUBS NON REPRESENTES			
A St Bonnet	A Manosque		
Barcelonnette UFC AS Embrun Laragne Sports (excusé), La Roche Sports (excusé) USB Seyne les Alpes (excusé) St Crépin ES	St André des Alpes, SC Vinon Durance, GJMD US Les Mées USCA Peipin (sous réserve d'engagement) FC Volonne		

Taux de participation (Nombre de participants / Nombre d'équipes engagées en foot éducatif)x100 :

U13: 13 éducateurs identifiés pour 36 équipes engagées = 36%

U11: 19 éducateurs identifiés pour 50 équipes engagées = 38%

U9 : 9 éducateurs identifiés pour 67 équipes engagées = 13%

U7 : 5 éducateurs identifiés pour 50 équipes = 10%

Objectifs:

Lancement de la saison



- Transmission des informations
- Incitation à la pratique
- Echanges et partages entre éducateurs

Contenu:

- Présentation de la saison comprenant la commission foot éducatif, l'esprit de la pratique, les outils disponibles, l'organisation de la pratique.
- Deux temps de pratique sur le terrain pour répondre aux problématiques suivantes
 - Comment travailler les lancements de jeu depuis le GB ?
 - Comment sensibiliser à l'environnement (U7-U9) et lois du jeu (U11-U13) à travers des ateliers PEF ?

Les supports techniques présentés sont envoyés par mail aux participants du jour.

Intervention:

A Embrun	A Manosque
Cédric Carrez (ballon magique) Etienne Pacotte (défi U11 + jonglage) PY Bernier (Défi U13 + Relance protégée en	Marvin Rabier (Ballon magique) Gérard Letessier (défis U11 + défi U13) PY Bernier (jonglerie + relance protégée en U9).
U9)	55).

A réfléchir :

- Atelier Brainstorming
- Prévoir un temps d'accueil plus important en raison des contrôles du pass sanitaire.

Organisation générale	Point forts	Points à améliorer
(mise en place, consignes données, préparation en amont,)	Bonne accueil. Bonne dynamique, Bonne démarche, bien présenté, bonne écoute des participants L'activité terrain	Plus de participation des éducateurs (les questionner ou solliciter sous forme d'atelier brainstorming)
Les contenus sont-ils adaptés ?	OUI	
Que pourrions-nous améliorer ?		
Quelles thématiques vous semble intéressant d'évoquer la prochaine fois ?	Comment organiser un plateau.	
Autres remarques ?	Gestion du temps d'accueil.	
	Améliorer la communication en juin (AG District, mailing,)	